



---

**Re: Projet RI King-Edward - Mise à jour et suivi**

---

De Sylvain Morin [REDACTED]  
Date Ven 2025-08-22 11:01  
À Isabelle Duclos (CISSSMC16) <isabelle.duclos.cssshrr16@ssss.gouv.qc.ca>

**Avertissement automatisé :** Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Merci Isabelle!

Oui, très agréable!

À bientôt,

Sylvain

Envoyé de mon iPhone

Le 20 août 2025 à 10:02, Isabelle Duclos (CISSSMC16)  
<isabelle.duclos.cssshrr16@ssss.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour Sylvain,  
J'espère que tes vacances sont agréables!  
Comme convenu, j'ai fait le lien la ville de Longueuil. On m'a confirmé qu'ils avaient tout ce qu'il faut pour procéder avec la première partie du projet, soit la demande discrétionnaire. La deuxième et dernière étape sera la demande de permis de construction. Afin d'accélérer le processus, tu n'as pas à attendre que la première étape soit terminée pour entamer la deuxième étape. Ils vont t'encourager à procéder dans ce sens.

Je demeure disponible su besoin

Bonne journée !

**Isabelle Duclos**

Directrice adjointe des services spécialisés et alternatifs à l'hospitalisation en santé mentale  
Direction des programmes de santé mentale, dépendance et itinérance  
CISSS de la Montérégie-Centre  
[REDACTED]

**De :** Sylvain Morin [REDACTED]

**Envoyé :** 13 août 2025 14:01

**À :** Isabelle Duclos (CISSSMC16) <isabelle.duclos.cssshrr16@ssss.gouv.qc.ca>

**Objet :** Projet RI King-Edward - Mise à jour et suivi

***Avertissement automatisé :** Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.*

Bonjour Isabelle,

Voici les dernières mises à jour du projet.

Nous venons tout juste de recevoir les documents de l'étude patrimoniale qui confirment que les adresses du 37 et 43 King-Edward n'ont aucune valeur patrimoniale

Nous avons également déposé les demandes de démolition et les documents demandés pour les adresses du 37 et 43 King-Edward.

De plus, nous avons présenté une demande de PIIA, avec les documents demandés, pour la présentation du projet et de son intégration dans le quartier.

Enfin, nous avons posé des questions à l'urbanisme sur la pertinence de déposer une demande de PPCMOI étant donné que la nature résidentielle du projet, c'est-à-dire pour une résidence de groupe ou foyer de groupe. La demande de PPCMOI implique une demande pour un établissement commercial ou institutionnel, ce que nous sommes pas. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Je joins les demandes pour ton information.

Je reste également disponible pour toute questions en attendant notre prochaine mise à jour.

Merci beaucoup et bonne journée,

**Sylvain Morin**

[REDACTED]

<image002.jpg>